# JOURNÉES DU PATRIMOINE.

**MédiaChartres** vous invite à noter sur vos tablettes, deux jours importants si … vous aimez les belles choses, découvrir l'envers du décor, ou si vous êtes simplement curieux ?

Le **samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022** se tiendra la 39ème édition des **Journées européennes du patrimoine**, qui célèbrera le patrimoine durable, thème hautement d'actualité dans un contexte de changement climatique. Le « **Patrimoine durable** », en sera le thème.

https://www.culture.gouv.fr/

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Visite du lieu ainsi que les activités spécifiques proposées (visite guidée, exposition, lecture…) **devraient être gratuites ou proposées à des tarifs préférentiels**, notamment pour les moins de 18 ans, ainsi que pour les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

**INFO +** : La **DRAC Centre**, n'édite pas de programme papier, celui-ci sera disponible en ligne pour téléchargement début septembre.

**Les sites à visiter en Eure et Loir, en suivant les liens (programme) ci-dessous:**

**http://orleans.aujourdhui.fr/etudiant/agenda/journees-du-patrimoine.html?dep=28&ouv=ouverture_exceptionnelle**

**ou encore: https://28.agendaculturel.fr/festival/journees-du-patrimoine-chartres-2022.html**

**A Chartres** (insolite), Les **Journées Européennes du Patrimoine** ouvriront les portes de la résidence du… **Préfet.**

**Dès 13 h 30 et jusqu'à 18 h,** cette bâtisse chargée d'Histoire

et d’évocations liées à **Jean Moulin,** fera l’objet de six visites guidées, sur inscription gratuite. **Attention**, il est prudent de réserver

**Et aussi** : Théâtre **de Chartres** – Boulevard Chasles, **28000 Chartres** : Samedi **et** dimanche **de** 10h à 18h : Venez découvrir la salle à l’italienne **et** la machinerie du Théâtre **de Chartres**, inauguré en 1861. Musée des Beaux-arts – 5, rue du Cardinal Pie **28000 Chartres** : Samedi **de** 10h à 12h30 **et de** 14h à 18h **et** le dimanche **de** 14h à 18h : Exposition « La Cathédrale » **de** J.-K Huysmans.

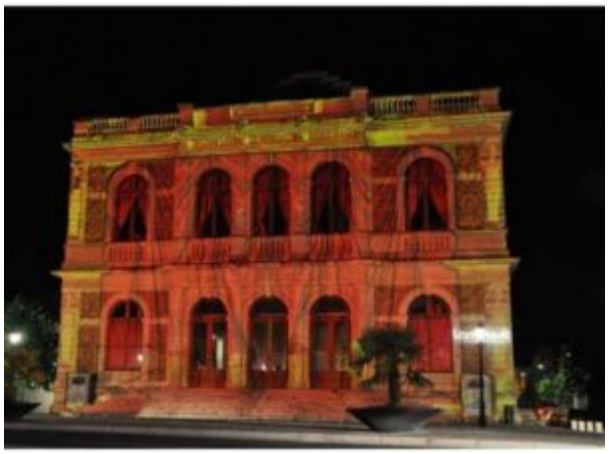

**Renseignements : Office de Tourisme de Chartres Métrop**
**Maison du Saumon  8, rue de la Poissonnerie**
**28000 Chartres**

**Tél : 02 37 18 26 26**
**Fax : 02 37 21 51 91**

**MédiaChartres vous souhaite, d'heureuses et bonnes découvertes, et surtout, de passer d'agréables moments.**

Serge Maloude

---

# Bienvenue chez . . . nous !

**MédiaChartres** vous explique, **LA** raison des constructions qui détruisent l'aspect pittoresque et historique ainsi que ce qui faisait le charme de **Chartres**, au détriment de la **frénésie de la rentabilité financière** sans fin.

Pour mieux comprendre, la folie croissante du « **bétonnage intensif** » des Villes (avec **Chartres** en bonne place), il faut résonner comme les investisseurs (**sans état d'âme**).

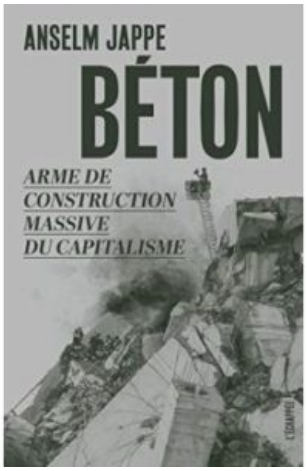

https://renverse.co/analyses/article/pour-en-finir-avec-le-beton-arme-et-son-monde-2939

**Explications :**

**Immobilier : quelles villes sont les plus intéressantes pour un investissement locatif ?**

**Avec une inflation qui ne cesse de croître (plus de 6%) tous les investisseurs sont à la recherche du meilleur placement pour leur argent. Et l'immobilier locatif peut s'avérer une « bonne opportunité », voici les 10 villes dans lesquelles il fait « bon d'investir », ou le bétonnage ne cesse JAMAIS, offrant de perpétuelles et constantes possibilités.**

« Vous souhaitez vous lancer dans un investissement immobilier mais ne savez pas sur quelle ville miser ? Selon une étude menée par la **société Masteos** *(1)*, qui se présente comme spécialiste de l'**investissement locatif** clé en main, **le podium pour la rentrée 2022** se compose de **Thionville, Metz et Draguignan**, avec respectivement un rendement brut moyen de 6,80%, 6,76% et 6,63%. »

**Thionville en tête du classement**

| **Top 10 des villes françaises pour un investissement locatif** | | |
|---|---|---|
| **Classement** | **Rendement brut moyen** | **Prix moyen du m2** |
| **1 – Thionville** | **6,80%** | **2207 euros** |
| **2 – Metz** | **6,76%** | **2129 euros** |
| **3 – Draguignan** | **6,63%** | **2280 euros** |
| 4 – Colmar | 6,58% | 2134 euros |
| 5 **– Chartres** | **6,26%** | **2225 euros (aller,encore un effort) !** |
| 6 – Melun | 6,20% | 2864 euros |
| 7 – Lorient | 6,14% | 2385 euros |
| 8 – Annemasse | 6,06% | 3289 euros |
| 9 – Arles | 6,01% | 2556 euros |
| 10 – Quimper | 5,91% | 2070 euros |

Parmi les autres villes du Top 10, on retrouve **Chartres** et Melun, deux villes situées en région parisienne. Il faut dire **qu'avec l'avènement du télétravail**, les particuliers n'hésitent plus à quitter la capitale au profit de villes moyennes. **Pour les investisseurs dans l'immédiat, miser sur ces destinations peut donc être un bon plan, mais attention …, à revoir dans 5 ou 10 ans !**

(1) Étude menée par « **Masteos** » sur le rendement brut estimé au regard du prix moyen du mètre carré par « **Meilleurs Agents** » dans des villes de plus de 40 000 habitants.

La principale raison du **bétonnage de Chartres** n'est donc pas « **le manque de logement** » (comme **certains** voudraient le laisser croire, et prennent honteusement comme prétexte), mais bien, **l'avidité et la recherche du profit personnel, juste cela, et rien d'autre !**

BIENVENUE
EN SUISSE

**Même le Sénat se saisit du sujet et interpelle sur l'urgence de revoir la loi.**

**-Proposition de loi visant à renforcer le « dialogue territorial » en faveur de la lutte contre l'artificialisation des sols :**

- **Texte n° 863 (2021-2022) déposé au Sénat le 5 août 2022**

- **Mais, MédiaChartres ne vous apprend rien, et ne fait que confirmer se que beaucoup soupçonnaient ou savaient déjà.**

Sylvie Muller

# Signé, c’est approuvé ! (pas sur …)

**MédiaChartres ouvre une parenthèse, sur les multiples documents édités par les adjoints de Mairie (surtout Chartres).**

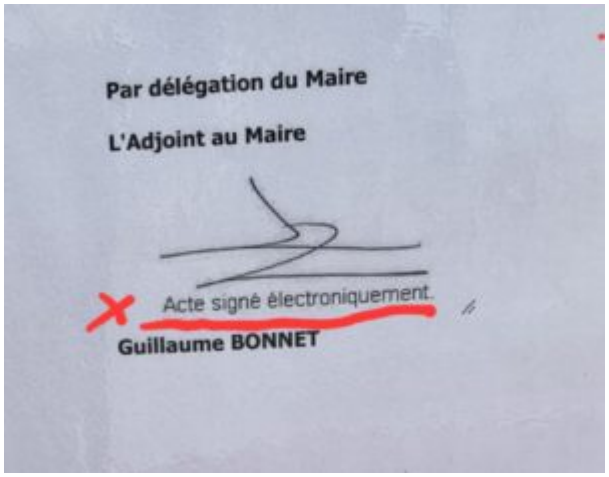


Pour l’occupation de l’espace Public ou pour toute autre

chose, le plus souvent, une demande préalable en Mairie est obligatoire et si elle est acceptée, un document officiel est adressé au pétitionnaire pour valider sa requête, elle est généralement signée par l'adjoint de Mairie concerné par le sujet.

A Chartres, le nombre toujours croisant de chantiers, fait apparaitre à la vue de tous, les documents (mais, souvent caractérisé par un défaut d'affichage obligatoire) volontairement ou pas ?

**MédiaChartres s'intéresse plus particulièrement à la signature des précieux sésames.**

**Car chaque adjoint ayant bon nombre de délégations en Mairie, à l'Agglo ou ailleurs, ils sont établis par les secrétaires et signés électroniquement ?**

Ce qui laisse supposer, que l'**adjoint** concerné, n'a « peut-être » jamais eu connaissance du document en question ?

Alors **MédiaChartres** à voulu savoir et connaître, la valeur légale de ce type de procédé, car **il est très facile de reproduire une signature** (scanne, tampon et même photocopie), que dit la loi ?

– L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier. La personne dont il émane doit toutefois pouvoir être **dûment identifiée** (article 1316-1 du Code civil ou nouvel article 1366 du Code civil. **la signature nécessaire à la perfection d'un acte juridique doit :**

- identifier son auteur ;

- manifester son consentement aux obligations qui découlent de cet acte.

Ces conditions sont posées à l'article 1316-4 du Code civil (nouvel article 1367 du Code civil).

## Les signatures scannées ont-elles une quelconque valeur ?

Tout document revêtu d'une signature scannée serait recevable en justice à titre de **commencement de preuve par écrit**. Ce commencement de preuve devrait cependant être étayé par tout autre élément de preuve.

En effet, ni la signature électronique « simple » ni la signature électronique « avancée » (signature vérifiant certains critères d'identification) **ne sont présumées fiables**. Cependant, à l'instar de la signature scannée, elles devront être acceptées en justice, en tant que **commencement de preuve.**

**Afin d'éviter toute insécurité juridique, il est donc nécessaire d'être vigilant concernant la force probante de vos documents signés.**

**https://www.docusign.fr/blog/signature-juridiquement-valide#:~:text=Au%20risque%20de%20vous%20surprendre%2C%20un%20document%20sign%C3%A9,perfection%20d%E2%80%99un%20acte%20juridique%20identifie%20celui%20qui%20l%E2%80%99appose.**

**Ainsi pour info, les documents qui ne sont pas directement signés par la main de l'adjoint, n'ont pas de valeur juridique ou du moins, sont-ils contestables devant les tribunaux.**

**Et aussi:**

En vertu de l'article **L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales**, **les conseillers municipaux participent au règlement des affaires de la commune.** Aussi, aucune disposition législative ou réglementaire ne s'oppose à ce qu'un conseiller municipal, qu'il appartienne à la majorité ou à l'opposition, utilise du papier avec l'en-tête de la commune pour sa correspondance, **dès lors qu'il le fait dans le cadre de son mandat et non à des fins personnelles.**

**Il convient, par ailleurs, qu'un courrier rédigé sur du papier à en-tête de la commune par un conseiller municipal fasse apparaître clairement son nom et sa qualité, afin d'éviter toute confusion avec un courrier adressé par le maire.**

Yves Dubois

---

# Une célèbre réplique, de film culte !

**MédiaChartres** reste le souffle coupé, d'apprendre que **Chartres** concourt au titre de « **plus beau centre Ville** » ?

les vitrines de France

FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES-VILLES

Nous avons d’abord pensé à une blaguounette de 1er Avril … mais non, et c’est la que la célèbre réplique de, « Fernand Naudin » (**Lino Ventura**) dans le film « **Les Tontons flingueurs** » (1963) prend tout son sens.

Pour la deuxième fois, les Vitrines **C'Chartres** participent au grand jeu concours national des « **plus beaux centres-villes commerçants de France** » (rien que ça) ! **https://www.fncv.org/**

» le centre-ville est unique grâce à sa cathédrale, son cœur de ville piétonnier, sa riche diversité de commerces, sa multitude d'événements et animations et sa culture en plein centre-ville »

source: déclaration, de la « manageuse centre Ville »

Pour **MédiaChartres** et toutes les personnes interrogées sur le sujet, la vision est bien différente, voici pourquoi.

Si le centre Ville était si attractif, le **turnover** des enseignes ne battrait pas des records, le tarif prohibitif et usurier des parkings, les rues piétonnières qui ressemblent à un échiquier géant (noir et blanc) avec ses pavés et dalles cassés, qui dépassent (nombreuses personnes sont déjà tombées et blessées), les joints délavés qui laissent place à des crevasses de 5cm par endroit (devant le théâtre et à l'entrée de la rue Noël Ballay), les « inter-minables » chantiers dans toutes les rues (ravalements, loi ORI, etc). https://www.courrier-picard.fr/id250187/article/2021-11-14/amiens-des-rustines-sur-les-dalles-cassees-de-la-rue-pietonne-en-attendant-mieux

**Petit extrait en photos, des « points forts » du centre Ville de Chartres** (photos **MédiaChartres**)

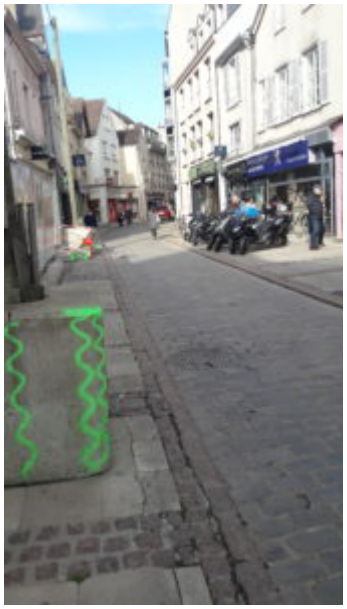

**Il ne fait aucun doute, que ceci, fait du centre Ville de Chartres, le plus beau et incomparable de France … « miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est le plus beau », il va falloir patienter, le suspense sera insoutenable … Clôture des votes et annonce des résultats le 26 septembre.**

**MédiaChartres souhaite quand même, sincèrement, bonne chance à tous les commerçants.**

Sandra Michelle

---

# Vers la fin du démarchage téléphonique ?

**MédiaChartres, trouvant cette information comme importante et « légèrement jubilatoire », tenait à la partager.**

Qui n’a jamais été dérangé (toujours au mauvais moment), par un appel intempestif de la société « **X** » émanent d’un des nombreux centres d’appels, basés à l’étranger pour la plupart, pour essayer de vous convaincre d’acheter le meilleur produit du Monde, ou de vous placer le contrat du siècle ?

Excellente nouvelle, ce phénomène risque fort de disparaitre définitivement de notre quotidien en **2023** (source Ministère).

**Arnaques: vers une interdiction du démarchage téléphonique ?**

**Fin juillet**,le projet de loi « **Pouvoir d'achat**« https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000046027237/ **a été validé par les Parlementaires**. Il contient plusieurs amendements. L'un d'eux prévoit d'obliger les professionnels qui permettent de signer un contrat directement sur Internet à prévoir un dispositif de résiliation. Il s'agit

d’un simple bouton « **résiliation** »

« Les contrats peuvent, dans certains cas, rendre captifs les consommateurs », remarquait **Bruno Le Maire, ministre de l’Économie**, lorsqu’il présentait le projet de loi.

**Après plusieurs semaines de débat à l’Assemblée nationale et au Sénat, le projet de loi d’urgence pour le pouvoir d’achat a été définitivement adopté par les parlementaires mercredi 3 août.Parmi les mesures soumises à la délibération des députés et sénateurs, plusieurs concernent la protection des consommateurs. Et l’une est très fortement inspirée de l’Allemagne : le bouton résiliation.**

En France, l'entrée en vigueur de ce bouton est prévue, au plus tard, le **1er juin 2023**. Et les sanctions pour non-respect sont déjà connues : **une amende administrative jusqu'à 15 000€ pour une personne physique, 75 000€ pour une personne morale.** **MédiaChartres** espère, que cette nouvelle réglementation sera

respectée, rien de sur … **à suivre.**

Serge Maloude

# C’EST LA RENTRÉE !

**Plus que quelques heures pour bien préparer la rentrée scolaire, MédiaChartres n parle.Au registre des bonnes nouvelles (il y en a) pour preuve, « la prime exceptionnelle de rentrée ».**

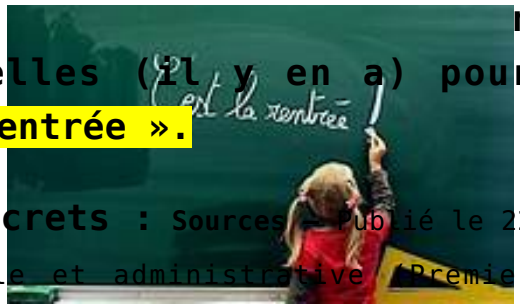


**et MédiaChartres vous en livre les secrets :** Sources – Publié le 22 août 2022 – Direction de l’information légale et administrative (Premier ministre).

**Prime exceptionnelle de rentrée : qui peut en bénéficier ?**

La prime exceptionnelle de rentrée fait partie des mesures prises par le gouvernement en faveur du pouvoir d’achat pour la rentrée **2022**, dans un contexte d’inflation élevé. **Elle sera versée le 15 septembre 2022. Environ 11 millions de foyers sont concernés.**

La loi de finances rectificative (**LFR**) pour 2022 permet de financer des mesures pour le pouvoir d’achat des Français et prévoit notamment une aide exceptionnelle de solidarité (**AES**) dite « **prime de rentrée** » destinée aux foyers modestes.

**Qui peut en bénéficier ? Textes de loi et références : https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000046027256/**

**D'un montant de 100 €, auxquels s'ajoutent 50 € par enfant à charge**, cette aide mise en place exceptionnellement **pour l'année 2022** s'adresse aux bénéficiaires des minima sociaux comme le revenu de solidarité active (**RSA**), l'allocation aux adultes handicapés (**AAH**) ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées (**Aspa**), aux allocataires des aides au logement (**APL, ALF, ALS**) mais aussi aux personnes touchant la prime d'activité.

Le dispositif concerne donc à la fois les personnes aux revenus modestes, les étudiants boursiers, les personnes âgées précaires et les Français percevant des **APL**.

**À noter** : cette aide ne doit pas être confondue avec l'allocation de rentrée scolaire (**ARS**), octroyée sous conditions de ressources aux familles ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans et destinée à compenser le coût des dépenses de rentrée scolaire. L'**ARS** est versée à la mi-août.

**Comment obtenir l'aide ?** Si vous êtes éligible, **le versement s'effectuera de manière automatique** par l'organisme dont vos minima sociaux dépendent, sans démarche de votre part. Par exemple, si vous percevez le **RSA** ou l'**APL**, le versement sera effectué par votre Caisse d'allocations familiales. Si vous êtes demandeur d'emploi, c'est Pôle Emploi qui vous versera la prime.

Et pour les lycéens : Vous avez un enfant collégien qui entre au lycée à la prochaine rentrée ou bien un lycéen qui n'est pas encore boursier et vous avez besoin d'une aide financière ? Si vous n'avez pas fait votre demande en juillet, **sachez que la deuxième campagne de demande de bourse de lycée ouvre le 1er septembre et sera clôturée le 20 octobre**. https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/11319

Vous souhaitez inscrire vos enfants à une activité sportive pour la saison 2022-2023 ? Sachez que vous pouvez peut être

bénéficier du **Pass'Sport** ! Il s'agit d'une allocation de **50 €** (par enfant/jeune adulte éligible) pour financer tout ou partie de l'inscription d'un enfant dans une structure sportive éligible.

Pour en savoir plus sur cette allocation, rendez-vous sur le site du **Ministère des sports**: https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/

**Et pour les dates de vacances:**

**il faut déjà, y penser !**

**https://vacances-scolaires.education/#:~:text=Vacances%20scolaires%202022-2023%20%20%20%20Vacances%20,2023%20Jou%20…%20%203%20more%20rows%**

**MédiaChartres, souhaite une très bonne rentrée scolaire, à nos chères têtes blondes, ainsi qu'à tous les Parents et Enseignants.**

Alice Cellier

---

# Quand les « Verts » voient « rouge » !

**Dossier « hot » pour la rentrée de MédiaChartres.**

Sujet de discorde et bras de fer, entre le parti écologiste local et le Maire de Chartres, concernant l'abattage de 3 arbres Blv de la Courtille, dans l'enceinte du parc de la Chambre des métiers, qui vie ses dernières heures, pour faire place à un nouveau « **bétonnage** » qui caractérise et fait

désormais la renommée, de la Ville.

????

A l'actif du Maire et sa garde prétorienne, il y a l'abattage de nombreux arbres, souvenirs par **MédiaChartres**: Blv Chasles/de la Résistance/Clemenceau/Foch/de la Courtille (piscine)/Place du Cygne/Châtelet/Faubourg St Jean/Avenue Jean de Beauce/etc … **et sur d'innombrables chantiers**: rue de Varize/de Reverdy/du Cardinal Pie/Famin/des Lisses/Chanzy/Gabriel Péri/de Sours/de Châteaudun/du Bourgneuf/Nicole/Chauveau Lagarde/Place St Brice/du Grand Faubourg/Petit Bouillon/Le Colisée/Pôle Gare/ le Off/Banque de France/Hôtel Dieu/etc …

**Et ils sont très loin d'être « Guery »** (…) **https://www.enseignement-prive.info/fiche/ecole-privee-guery-chartres/ET028-31**

**Pour certains il est déjà trop tard et pour d’autres, l’avenir semble funeste**

**Ilot de verdure, Blv Foch, promis à l’abattage, par M. Bouygues**

Cèdre Bicentenaire du Blv Foch, **abattu:** **https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%A8dre**

Il semble définitivement établi, que le **vert** ne soit pas la couleur de prédilection et la bienvenue à **Chartres**, pour le **Maire** et « **certains adjoints**« , sauf pour:

http://chabriol.com/reservation/

et n’oubliez pas de cliquer, sur/ **CONTACT**

**qui voudrait abattre des arbres ici ?**

**Ou encore, (bien toléré) sous cette forme … ?**

Martine Leroy

# LES VACANCES, POUR MÉDIACHARTRES,

Aujourd'hui, **MédiaChartres** prend des vacances, et vous donne rendez-vous le **Lundi 29 Aout**.

Après avoir gagné ses galons en crédibilité, au point de devenir une **référence dans les Médias**, nous vous remercions de votre fidélité et d'être de plus en plus nombreux à nous suivre régulièrement.

**MédiaChartres**, s'étoffe avec l'arrivée de renfort et de nouveaux collaborateurs-trisses, **des enquêtes et articles encore plus pertinents …**

**Vous pouvez nous laisser vos sujets/photos: adresse mail, nous vous contacterons en toute discrétion.**

https://mediachartres.fr/pour-nous-contacter/

La rédaction

---

# PAS SI « CLAIR » QUE CELA ?

**MédiaChartres, relate les nombreuses critiques du « pseudo bouclier, anti inflation » imaginé par le patron des magasins Leclerc.**

**Les consommateurs et clients, sont humanismes pour dirent, qu’il s’agit d’un « coup de com » et de pub.**

**Car sur le ticket de caisse, rien n’est réellement probant !**

Le **PDG Michel-Édouard Leclerc** a lui-même détaillé cette offre visant à *« choyer ses 18 millions de clients »* face à la crise. *« On va protéger les prix. On va faire un bouclier anti-inflation. On a commencé par 120 articles, les plus courants consommés en France. Si ces prix dépassaient, on compense sous forme de ticket (sur la carte de fidélité) »*, Depuis, la mesure a été élargie à 234 produits ?

Mais … , après le passage en caisse, la remise apparaissant tout au bas du ticket est parfois décevante, en témoignent de nombreux commentaires et photos publiés par des clients sur les réseaux sociaux au cours des dernières semaines.

« Je viens de faire mes courses à **Leclerc**, j’en ai eu pour plus de **167 € et sur le ticket de caisse**. Je vois « ***BOUCLIER ANTI-INFLATION*** » **et en dessous je vois le montant : 0,10 €. Merci Leclerc**, avec vous je ne ressens pas l’inflation»,

tweete avec un sarcasme un client. « Les mots me manquent… La joie me submerge », ironise un autre face à une remise de **5 centimes**. Une raillerie partagée plusieurs milliers de fois sur Twitter. « Que vais-je pouvoir m'acheter avec ces **3 centimes** économisés grâce au bouclier anti-inflation de **Leclerc** ? », se demande un consommateur perplexe.

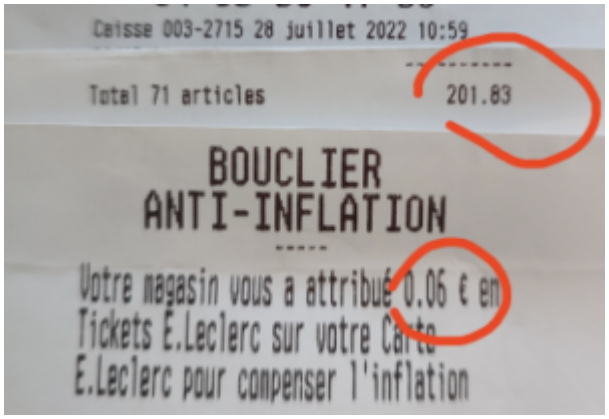


Parmi les dizaines de messages de ce type observés sur les réseaux sociaux, **les remises ne dépassent guère les quelques centimes d'euros, même sur des paniers de courses conséquents de 100 ou 200 euros.** Des chiffres loin de combler **l'inflation dans l'alimentation, qui s'approche des 7% en juillet, selon l'Insee.**

**https://www.insee.fr/fr/accueil**

**MédiaChartres à la sensation, que les clients sont encore et toujours, les**

**Martine Leroy**

---

# « BAD » EXEMPLES !

Avoir un « titre une fonction », ne donne à **PERSONNE** et en **AUCUN CAS** le droit d'en abuser, pour contourner la loi ou de l'utiliser à son profit !

***C'est une erreur de se croire au-dessus des lois, et une faute de s'exonérer.*** *Kheira Chakor*

**RAPPEL:**
**https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165363/**
**Et pourtant, MédiaChartres constate régulièrement, des abus qui ne sont jamais sanctionnés, à contrario du citoyen lambda.**

**MédiaChartres,** a compilé quelques exemples photos (perles de son album): Police/Préfecture/Mairie (services-Amis- famille) etc (extrait).

**Vous pouvez, vous aussi, nous faire parvenir vos meilleurs clichés ! (merci).**

**Que de beaux exemples !**

Clara Hirch

Police Municipale

L'Avocat du

Diable

Police Municipale sur le trottoir

La Préfecture et son parking privé

Préfecture

Préfecture en Ville

La fille du Maire sur le trottoir

Gendarmerie

Eiffage

Spéciale sportifs

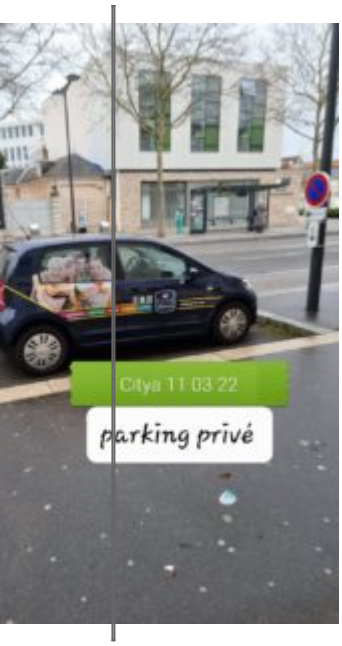

Citya agence